

GUIDE DSAC

DSAC/PN/EXA

31/07/2020

GUIDE POUR LES CANDIDATS AUX EXAMENS THEORIQUES SUR ORDINATEURS

PPL - LAPL - ULM / I-ULM Télépilote de drone civil



Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr



DSAC

**GUIDE candidat – utilisation du portail OCEANE pour :
 l'inscription + le paiement + l'envoi du dossier papier et, si nécessaire,
 la ré-inscription + envoi d'un dossier papier (si pas déjà fait)**

❖	EXAMENS THEORIQUES - TYPES ET CARACTERISTIQUES.....	2
❖	CENTRES D'EXAMENS SUR ORDINATEURS (SALLES OCEANE).....	2
❖	CALENDRIERS DES CENTRES D'EXAMENS SUR ORDINATEURS	2
❖	FONCTIONS DES PERSONNELS - CONTACTS.....	3
❖	GENERALITES SUR INSCRIPTION + PAIEMENT REDEVANCE - DOSSIER / FORMULAIRES	4
❖	GUIDE – VOTRE AVIS	4
❖	INSCRIPTION DEPUIS LE PORTAIL OCEANE	5
1.1	OUVERTURE D'UN COMPTE / LIEN VERS LE PORTAIL D'INSCRIPTION OCEANE	5
1.2	EXAMEN - SELECTION	6
1.3	ETAT CIVIL - CREATION / MODIFICATION.....	6
1.3.1	Pièce d'identité = PI.....	6
1.3.2	Page Etat civil - création en référence à la PI	6
1.3.3	Page Etat civil - modification.....	7
1.4	1 ^{er} ACCES A VOTRE COMPTE OCEANE.....	8
1.5	INSCRIPTIONS (en région) CANDIDATS EXONERES UNIQUEMENT – ACTIONS APRES PREINSCRIPTION	10
1.6	INSCRIPTIONS (AU CENTRE DE PARIS-ORLY) CANDIDATS REDEVABLES ET EXONERES - ACTIONS... 10	
1.6.1	Inscription à/aux épreuve(s)	11
1.6.2	Examen – PPL / LAPL - Sélection des épreuves !.....	12
1.6.3	Centre d'examens - sélection	13
1.6.4	Date d'inscription - choix et validation (option 1)	14
1.6.5	Date d'inscription - choix d'une autre date (option 2).....	15
1.6.6	Date d'inscription - report	16
1.6.7	Inscription erronée.....	16
1.7	REDEVANCE D'EXAMEN - PAIEMENT	16
1.8	CONVOCATION / FICHE RECAPITULATIVE D'INSCRIPTION - GENERATION ET IMPRESSION	17
1.9	RESULTATS SUR OCEANE - HISTORIQUE	17
❖	DOSSIER PAPIER - ADRESSAGE POUR FINALISATION 1 ^{ERE} INSCRIPTION / 1 ^{ERE} DEMANDE D'INSCRIPTION OCEANE	18
❖	REINSCRIPTION - DOSSIER PAPIER	18
❖	PLANS D'ACCES AUX CENTRES D'EXAMENS.....	19
❖	SESSION D'EXAMENS - DEROULEMENT / VIDEO / CONSIGNES DIVERSES	20
1.	VIDEO !	20
2.	SE PRESENTER DANS LES CENTRES D'EXAMENS	20
3.	CENTRE D'EXAMENS D'ORLY - PARTICULARITE	21
4.	MATERIELS AUTORISES / INTERDITS	21
5.	DOCUMENTS AUTORISES.....	21
6.	ACCUEIL DES CANDIDATS DANS LES CENTRE D'EXAMENS	21
7.	PLACEMENT EN SALLE D'EXAMENS	21
8.	COMPORTEMENT	21
9.	FRAUDES - SANCTIONS ENCOURUES.....	21
10.	CONNEXION A L'EPREUVE ET IMPREVUS.....	22
11.	SUJETS / QUESTIONS.....	22
12.	ANNEXES - BANDEAU BLEU	22
13.	NAVIGATION DANS LE SUJET (REGARDEZ LA VIDEO)	22
14.	FONCTIONNALITES SUR L'APPLICATION.....	22
15.	DUREE DE L'EPREUVE.....	22
16.	SORTIR DE LA SALLE.....	22
17.	CERTIFICATS D'APTITUDE THEORIQUE - RESULTATS - TAUX DE REUSSITE	23

❖ EXAMENS AIRCREW PART FCL.....	23
1. STRUCTURE.....	23
2. OBLIGATIONS DES CANDIDATS.....	24
3. STANDARDS DE REUSSITE.....	24

❖ EXAMENS THEORIQUES - TYPES ET CARACTERISTIQUES

Examens	Dénomination	Libellé complet	Nombre de questions	Durée	Taux de réussite
Examens européens PART – FCL PART - Fligth Crew Licence Partie - licences personnel navigant (détails en dernière page)	PPL(A) PPL(H)	Licence de pilote privé	Epreuve commune 48 Epreuve spécifique 72	01H15 01H55	75 %
	LAPL(A) LAPL(H)	Licence de pilote d'aéronef léger	Epreuve commune 48 Epreuve spécifique 72	01H15 01H55	75 %
Examens nationaux	ULM	Ultra Léger Motorisé (tronc commun à toutes les classes)	40	01H00	75 %
	Evaluation Instructeur ULM		40	01H00	90 %
	Télépilote	Télépilote de drone civil	60	01H30	75 %

Examen national **Agents AFIS** : procédure d'inscription spécifique décrite par la **Direction Technique Aéroports et Navigation Aérienne** sur <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualification-dagent-afis#>

❖ CENTRES D'EXAMENS SUR ORDINATEURS (SALLES OCEANE)

DSAC / IR Directions de la Sécurité de l'Aviation Civile / InterRégionales	Implantation géographique des services	Localisation des centres d'examens	Adressage des dossiers papier
DSAC / Nord	Athis-Mons	Beauvais, Lille	Voir en page 3
DSAC / Nord-Est	Strasbourg	Strasbourg, Dijon, Metz	
DSAC / Centre-Est	Lyon	Lyon	
DSAC / Sud-Est	Aix-en-Provence	Aix-en-Provence	
DSAC / Sud	Toulouse	Toulouse	
DSAC / Sud-Ouest	Bordeaux	Bordeaux	
DSAC / Ouest	Brest	Rennes	
DSAC / EC (échelon central à Paris)	Paris	Paris-Orly	
DSAC / Antilles-Guyane Martinique Guadeloupe Guyane	Fort de France	Fort de France Pointe à Pitre Cayenne	
DSAC / Océan Indien	La Réunion	St-Denis de la Réunion	
DAC / Nouvelle-Calédonie SEAC / Iles Wallis et Futuna	Nouméa	Nouméa	
SEAC / Polynésie Française	FAA'A TAHITI	Papeete	

❖ CALENDRIERS DES CENTRES D'EXAMENS SUR ORDINATEURS

Le calendrier commun aux **11 centres en métropole** et aux **6 centres en outre-mer** est consultable en ligne

Concernant les dates des sessions le portail d'inscription OCEANE est mis à jour avant le calendrier.

Les dates des sessions s'affichent après la sélection du « Centre - Pilotes de loisirs » de votre choix.

Les inscriptions sont possibles dans un dans un délai maximal de 3 mois et minimal de 4 jours avant une session (selon les places encore disponibles).

❖ FONCTIONS DES PERSONNELS - CONTACTS

A Orly – le gestionnaire des examens du centre d’Orly gère les dossiers de tous les candidats redevables de la redevance d’examens et des candidats exonérés de cette redevance qui se présentent dans son centre.

Fonctions :

- Il reçoit via la boîte fonctionnelle :
 1. les dossiers complémentaires (après une inscription sur le portail OCEANE par le candidat) concernant les candidats redevables du paiement de la redevance d’examen ;
 2. les demandes d’inscription (après préinscription sur le portail OCEANE par le candidat) des candidats exonérés du paiement de la redevance d’examen qui se présenteront dans le centre d’Orly et les finalisent (dates de la session).
- Il est en charge de l’organisation des sessions et de l’accueil des candidats dans le centre des examens d’Orly.
- Il envoie les certificats théoriques d’aptitude aux candidats de tous les centres d’examens si ces personnes ont adressé un dossier conforme à celui décrit dans la procédure d’inscription OCEANE, en ligne. – délai = 5 semaines.

Contact : via la boîte fonctionnelle pour envoi des dossiers, demandes d’inscription et de renseignements : <mailto:dsac-examens-theoriques-sur-ordinateurs-pilotes-de-loisirs-orly-bf>

Candidats ! respectez impérativement le formatage suivant pour l’objet de votre message électronique.

Cas général : NOM (en majuscule) - Prénom - dossier examen (nom de l’examen)

Candidats exonérés : NOM (en majuscule) – Prénom – candidat oceane exonéré – nom de l’examen

Candidats qui se sont présentés sans avoir envoyé leur dossier : NOM (en majuscule) - Prénom - dossier relatif à un examen déjà réussi

Autres :

NOM (en majuscule) - Prénom - identité erronée

NOM (en majuscule) - Prénom - mon adresse courriel erronée

NOM (en majuscule) - Prénom - demande de report d’inscription (... sous conditions, explications dans le guide)

L’accusé de réception du courriel est un message automatique qui liste les questions les plus courantes. Il sera suivi d’une réponse personnalisée si nécessaire.

En DSAC/IR – les gestionnaires des examens des centres en région (métropole et outre mer) gèrent uniquement, les dossiers des candidats exonérés de la redevance d’examens qui se présentent dans leur centre respectif.

Fonctions :

Ils reçoivent via une boîte fonctionnelle ou par courrier : les demandes d’inscription (après préinscription sur le portail OCEANE par le candidat) des candidats exonérés du paiement de la redevance d’examen et les finalisent (dates de la session).

Ils sont en charge de l’organisation des sessions et de l’accueil des candidats dans leur centres d’examens.

Contacts : besoins de renseignements, consultez la page de tous les services régionaux organisateurs des sessions d’examens en région. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac> ou d’adresses https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/contacts_centres_examens.pdf

Contacts

 [Contacts centre d’examens \(PDF - 570.5 Ko\)](#)

Tout dossier adressé via une boîte fonctionnelle doit avoir comme objet :
NOM (en majuscule) - Prénom – candidat OCEANE exonéré - nom de l’examen

❖ GENERALITES SUR INSCRIPTION + PAIEMENT REDEVANCE - DOSSIER / FORMULAIRES

INSCRIPTION : suivez les indications énoncées dans

la Procédure d'inscription OCEANE (actions succinctes + informations sur les dossiers et formulaires) et dans ce Guide : navigation sur OCEANE + lien vers le portail d'inscription OCEANE pour le paiement + envoi d'un dossier dossier + réinscription éventuelle (avec ou sans dossier, selon ce qui a été fait lors de la 1ère inscription).

DOSSIER CANDIDAT : les formulaires **57, 59, 60 et 61FormExa** sont en ligne, le résumé des informations et leur utilisation sont dans la Procédure d'inscription OCEANE sur cette même page web.

REDEVANCE D'EXAMEN - Mode de paiement : le paiement est réalisé en même temps que l'inscription en ligne depuis le portail d'inscription OCEANE. Il valide l'inscription et permet d'accéder, depuis le compte OCEANE du candidat, à une **fiche récapitulative d'inscription / convocation** qui devra être présentée au gestionnaire, le jour de la session ainsi qu'une pièce d'identité valide (PI).

Très important : toujours faire une copie d'écran de la transaction bancaire avant de cliquer RETOUR A LA BOUTIQUE, action elle-même indispensable pour accéder immédiatement à la fiche d'inscription (à défaut il faudra attendre un délai de 4 heures).

REDEVANCE D'EXAMEN - Tarifs :

PPL / LAPL (2 épreuves) = un forfait (60€) pour 4 tentatives par épreuve et au total 6 présentations dans un délai de 18 mois.

ULM / Instructeur ULM – Télépilote de drone (1 épreuve) = un paiement (30€) par inscription/présentation.

❖ GUIDE – VOTRE AVIS

Des propositions pour améliorer ce Guide ? Adressez-les à guidesppl.pn.dcs@aviation-civile.gouv.fr

❖ INSCRIPTION DEPUIS LE PORTAIL OCEANE

1.1 OUVERTURE D'UN COMPTE / LIEN VERS LE PORTAIL D'INSCRIPTION OCEANE

Rappel :

La procédure d'inscription diffère selon l'examen : réglementation européenne (PART - FCL) ou nationale et selon que le candidat est ou n'est pas redevable d'une redevance d'examen.

Pour information : sur notre site, le lien vers le Portail d'inscription OCEANE (inscription en ligne des candidats redevables / préinscription en ligne des candidats exonérés) se trouve sur une page web relative aux « pilotes professionnels ».

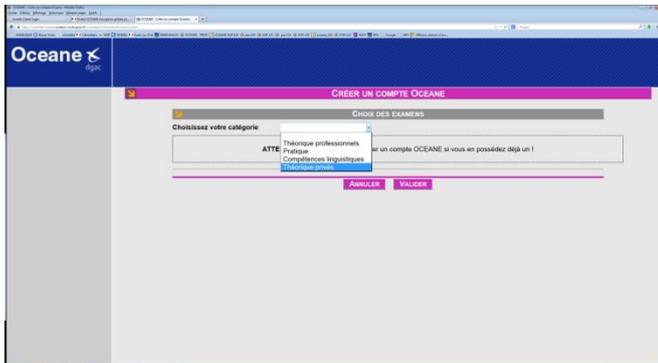
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/examens-theoriques-atpl-cpl-ir-ir-cb-eir>

 Site internet OCEANE pour les candidats (inscriptions, consultations des dossiers, etc.)

Si **JE NE POSSEDE PAS DE COMPTE OCEANE** je sélectionne **Créer mon compte**



Je choisis la catégorie : **Théoriques privés** et je sélectionne **VALIDER**



1.2 EXAMEN - SELECTION

Ne confondez pas : ULM : EXAMEN DE PILOTE ULM POUR UN CANDIDAT ELEVE PILOTE AB INITIO = DEBUTANT AVEC INSTRUCTEUR ULM : EVALUATION THEORIQUE DEDIEE A UN CANDIDAT DEJA DETENTEUR D'UN BREVET ULM ET QUI VEUT DEVENIR INSTRUCTEUR DE PILOTE D'ULM.

Sélection de votre examen (ici **v PPLA** pour l'exemple) puis **VALIDER**

CRÉER UN COMPTE OCEANE

CHOIX DES EXAMENS

Choisissez votre catégorie Théorique privés ▾

Sélectionnez vos examens

- AFIS (Evaluation initiale AFIS)
- BB (Epreuve au sol du brevet et de la licence de base de pilote d'avion - BB)
- I ULM** (Instructeur de pilote d'aéronef ultra léger motorisé - I ULM)
- LAPL A (Pilote d'aéronef léger - Avion - LAPL/A - PART FCL)
- LAPL H (Pilote d'aéronef léger - Hélicoptère - LAPL/H - PART FCL)
- PPL A** (Pilote privé avion - PPL/A - PART FCL)
- PPL H (Pilote privé hélicoptère - PPL/H - PART FCL)
- Télépilote (Télépilote de drone)
- ULM** (Pilote d'aéronef ultra léger motorisé - ULM)

ATTENTION, vous ne devez pas créer un compte OCEANE si vous en possédez déjà un !

ANNULER VALIDER

1.3 ETAT CIVIL - CREATION / MODIFICATION

1.3.1 Pièce d'identité = PI

La **PI** que vous présenterez le jour de votre présentation à l'examen devra être valide. Ce sera obligatoirement soit **une carte nationale d'identité soit un passeport**.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

En cas de perte ou vol de vos papiers d'identité, téléphonez, au centre d'examens de présentation, en amont de la session, le superviseur vous donnera des consignes.

1.3.2 Page Etat civil - création en référence à la PI

Référez-vous aux données de votre PI car ces informations figureront sur votre certificat d'aptitude théorique.

Un * signifie renseignement obligatoire.

Certains ne porte pas ce sigle mais sont recommandés : **adresse postale**, indispensable pour l'envoi du certificat d'aptitude théorique et **numéro de téléphone**, recommandé en cas d'erreur relative à votre adresse de messagerie par exemple.

Consulter les aides **?** et les exemples donnés.

Pour les femmes, nom d'usage = nom d'épouse.

Attention ! Case **Autres prénoms** : précisez tous vos prénoms en référence à votre PI.

Vérifiez l'exactitude de vos saisies avant d'**Enregistrer** car ces renseignements nominatifs figureront sur votre **certificat d'aptitude théorique** et après l'enregistrement, vous ne pourrez plus modifier votre état civil.

CRÉER UN COMPTE OCEANE

ÉTAT CIVIL

Civilité*	Mme	Numéro SIGEBEL	
Nom de naissance*	Poirier	Nom d'usage	
Prénom principal*	Marion	Autres prénoms	Alice, Marie
		exemple : Eric, Jean-pierre, Jean jacques	
Date de naissance*	12/12/1999	Ville de naissance*	Paris
Adresse électronique*	marion.poirier@regis-dgac.net	Nationalité*	Française
Adresse ligne 1	due du parc	Téléphone	01 02 03 04 05
Adresse ligne 2		Autre téléphone	
Adresse ligne 3		Télécopie	
Code postal*	75000		
Ville*	Paris		
Pays	FRANCE		

Merci de respecter scrupuleusement les informations indiquées sur votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

ANNULER **ENREGISTRER**

Après **enregistrement** de votre Etat civil, vous accédez à la vue ci-dessous. **Lisez les informations.**

AUTHENTIFICATION

• Votre compte a été créé avec succès. Vous allez recevoir un message électronique contenant vos informations d'accès.

JE POSSÈDE UN COMPTE OCEANE

Identifiant OCEANE ou adresse mail*

Mot de passe*

(Mot de passe oublié cliquer ici, pour tout autre problème de connexion, envoyez un mail à : gestionnaire-logistique@aviation-civile.gouv.fr)

Langue  

Valider

JE NE POSSÈDE PAS DE COMPTE OCEANE

Créer mon compte

Oceane V7.3.7
POWERED BY


Ceci est un contact pour les pilotes professionnels uniquement.

1.3.3 Page Etat civil - modification

A partir du lien **Etat Civil** du menu de navigation (situé à gauche), modifiez les renseignements erronés (partie inférieure de la page) et **ENREGISTRER**

Erreur concernant votre Etat civil (partie supérieure de la page) : signalez l'erreur au gestionnaire de votre centre d'examen via une boîte fonctionnelle téléphone ou courrier.

Même si votre dossier a déjà été envoyé, joignez à nouveau la photocopie de la pièce d'identité valide ; le gestionnaire assurera la modification en s'y référant.

En objet du courriel écrivez : **NOM (en majuscule) - Prénom - identité erronée**

1.4 1^{ER} ACCES A VOTRE COMPTE OCEANE

Si vous ne recevez pas de message, il est probable que vous ayez déjà un compte ou que votre adresse informatique soit erronée. Dans ce dernier cas, informez le gestionnaire via la boîte fonctionnelle. En objet écrivez : **NOM (en majuscule) - Prénom - mon adresse courriel erronée**.

Sur votre **messagerie** électronique vous recevez le message suivant ; archivez ce message.

noreply.oceane@aviation-civile.gouv.fr

Votre compte utilisateur pour vos inscriptions aux examens DGAC

Mme POIRIER, Nous confirmons votre création dans le système de gestion des examens de la DGAC. Votre identifiant est 119973

Vous devez choisir un mot de passe via le lien suivant, valable pour une durée de 24 heures.

<https://oceane-candidat-pp.dsac.aviation-civile.gouv.fr/oceaneprt/toModifierMotPasse.action?token=9c99709a6c5d415ab12e214b8bc542dc>

A la place du mot de passe déjà affiché saisissez votre mot de passe personnel (8 caractères dont au moins une majuscule et un chiffre)

VOTRE MOT DE PASSE

Nouveau mot de passe*

Confirmation du nouveau mot de passe*

ⓘ Veuillez à bien mémoriser votre mot de passe qui est personnel et confidentiel. Pour des raisons de sécurité, il ne vous sera pas rappelé ultérieurement.

ENREGISTRER

Confirmer-le et **ENREGISTRER**

VOTRE MOT DE PASSE

Nouveau mot de passe*

Confirmation du nouveau mot de passe*

ⓘ Veuillez à bien mémoriser votre mot de passe qui est personnel et confidentiel. Pour des raisons de sécurité, il ne vous sera pas rappelé ultérieurement.

ENREGISTRER

Saisissez votre identifiant (voir courriel) et votre mot de passe personnel

AUTHENTIFICATION

• Votre mot de passe a été créé.

JE POSSÈDE UN COMPTE OCEANE

Identifiant OCEANE ou adresse mail* ?

Mot de passe* ?

(Mot de passe oublié cliquer ici, pour tout autre problème de connexion, envoyez un mail à : gestionnaire-logistique@aviation-civile.gouv.fr)

Langue





Valider

JE NE POSSÈDE PAS DE COMPTE OCEANE

Créer mon compte

Oceane V7.3.7
POWERED BY


AUTHENTIFICATION

• Votre mot de passe a été créé.

JE POSSÈDE UN COMPTE OCEANE

Identifiant OCEANE ou adresse mail* ?

Mot de passe* ?

(Mot de passe oublié cliquer ici, pour tout autre problème de connexion, envoyez un mail à : gestionnaire-logistique@aviation-civile.gouv.fr)

Langue  

Valider

JE NE POSSÈDE PAS DE COMPTE OCEANE

Créer mon compte

Oceane V7.3.7
 POWERED BY


Sélectionnez **Valider**

Vous arrivez sur votre compte OCEANE , **déplacez-vous vers la page Examens pour l'inscription.**

N'oubliez pas de consulter les liens Informations candidat **et** Retour site DGAC.



MENU

- Etat civil
- Examens**
- Historique
- Mot de passe
- Retour site DGAC
- Informations candidat

VOTRE ÉTAT CIVIL

Candidat : 119973 - POIRIER Marion (12/12/1999)

Numéro de candidat	119973	Numéro SIGEBEL	<input type="text"/> ?
Civilité	Mme	Nom d'usage ou d'épouse	
Nom de naissance	POIRIER	Autres prénoms	Alice, Marie
Prénom principal	Marion	Ville de naissance	PARIS
Date de naissance	12/12/1999	Adresse électronique	marion.poirier@regis-dgac.n
Nationalité	Française	Adresse ligne 1	due du parc <input type="text"/>
Adresse électronique		Téléphone	01 02 03 04 05 <input type="text"/>
Adresse ligne 1		Autre téléphone	<input type="text"/>
Adresse ligne 2		Télécopie	<input type="text"/>
Adresse ligne 3		Code postal*	75000 <input type="text"/>
Ville*	PARIS <input type="text"/> 	Pays	FRANCE <input type="text"/>

En cas d'erreur sur votre état civil, merci de vous adresser au centre de gestion des examens d'Orly (gestionnaire-logistique@aviation-civile.gouv.fr)

ENREGISTRER

Pour naviguer sur le site, utilisez les choix du menu : "Etat civil", "Examens", "Historique", ...

VOS EXAMENS

Candidat : 119973 - POIRIER Marion (12/12/1999)

LISTE DES EXAMENS THÉORIQUES OU DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Examen	Objectif	Etat	Date
PPL A	Obtention du diplôme (paiement au forfait)	Créé	25/09/2019

LISTE DES EXAMENS PRATIQUES

Examen	Etat	Date
--------	------	------

Aucun élément dans la liste.

NOUVEL EXAMEN

Choisissez votre catégorie*

Créer

Légende

Objectif (seulement pour les examens théoriques)

- Obtention de l'examen : vous êtes inscrits à cet examen en vue de l'obtention du diplôme correspondant
- Validation d'épreuves : vous êtes inscrits en vue de valider une ou plusieurs de ces épreuves

Etat - indique l'état courant de votre examen :

- Créé = l'examen a été créé mais ne comporte encore aucune inscription
- En cours = l'examen comporte une ou plusieurs inscriptions
- Réussi = l'examen a été réussi
- Edité / Transmis = si vous avez passé un examen théorique, le diplôme a été édité ; si vous avez passé un examen pratique, le dossier a été transmis au bureau des licences
- Abandonné = l'examen a été abandonné en cours de passage
- Echoué = l'examen a été échoué
- Fraude = l'examen a été échoué pour cause de fraude

L'examen est créé. Selon que vous êtes [redevable](#) ou [exonéré](#) de la redevance d'examen, la procédure à suivre diffère.

1.5 INSCRIPTIONS (EN REGION) CANDIDATS EXONERES UNIQUEMENT – ACTIONS APRES PREINSCRIPTION

Rappel : vous avez sélectionné un examen dont le statut est « créé ».

Adressez votre dossier, au plus vite après la préinscription donc au plus tôt avant la date de présentation à l'examen. Pour cela :

Candidats **PPL, LAPL** : utilisez le formulaire **60FormExa**

Candidats, **ULM / I-ULM et télépilote de drone** : utilisez le formulaire **61FormExa**

Recopiez correctement l'objet de votre message : NOM (en majuscule) - Prénom - Candidats oceane exonérés - nom de l'examen)

N'oubliez pas de proposer deux dates puis vous attendrez le courriel du gestionnaire en charge de finaliser votre inscription, vous pourrez alors, depuis votre compte OCEANE, vérifier et imprimer votre Fiche récapitulative d'inscription / Convocation à présenter le jour de la session.

1.6 INSCRIPTIONS (AU CENTRE DE PARIS-ORLY) CANDIDATS REDEVABLES ET EXONERES - ACTIONS

Rappel candidats redevables : vous avez sélectionné un examen dont le statut est « créé ». Poursuivez vers l'inscription aux épreuves et le paiement (détails ci-après).

Adressez votre dossier scanné via la boîte fonctionnelle (gestionnaire Orly), au plus vite après l'inscription donc au plus tôt avant la date de présentation à l'examen. Pour cela :

Candidat **PPL, LAPL** : utilisez le formulaire **57formExa**.

Candidat, **ULM /I-ULM, Télépilote de drone** : si vous avez moins de 25 ans, utilisez le formulaire **59FormExa** ; pour les plus de 25 ans la PI suffit.

Objet du message : **NOM (en majuscule) - Prénom - dossier examen** (nom de l'examen).

Rappel candidat exonérés : vous avez sélectionné un examen dont le statut est « créé ».

Adressez votre dossier, au plus vite après la préinscription donc au plus tôt avant la date de présentation à l'examen. Pour cela :

Candidats PPL, LAPL : utilisez le formulaire **60FormExa**

Candidats, ULM / I-ULM et télépilote de drone : utilisez le formulaire **61FormExa**

Recopiez correctement l'objet de votre message : NOM (en majuscule) - Prénom - Candidats oceane exonérés - nom de l'examen)

N'oubliez pas de proposer deux dates puis vous attendrez le courriel du gestionnaire en charge de finaliser votre inscription, vous pourrez alors, depuis votre compte OCEANE, vérifier et imprimer votre Fiche récapitulative d'inscription / Convocation à présenter le jour de la session.

1.6.1 Inscription à/aux épreuve(s)



En sélectionnant : **Examens** vous **poursuivez vers votre inscription à/aux épreuves**.

Cliquez sur le libellé de l'examen que vous avez déjà sélectionné/créé; (PPLA dans l'exemple) dont l'état est **Créé**.

Attention ! ce bouton **Créer** permet la création d'un nouvel examen ou nouveau type d'examen; hors, à ce stade, votre but est de vous inscrire à / aux épreuve(s) d'un examen déjà créé.

Assurez votre **Inscription** en sélectionnant **Ecran** (si ce n'est pas déjà fait). Cliquez sur **Créer**

VOS EXAMENS

Candidat : 119973 - POIRIER Marion (12/12/1999)
↳ Examen : PPL A | Créé

INSCRIPTIONS À L'EXAMEN

Inscription	Etat	Session	Fiche inscription	Mode de passage
Aucun élément dans la liste.				

NOUVELLE INSCRIPTION

Ecran

Papier

Session

Créer

Légende

Etat - indique l'état courant de votre inscription :

- Créée, Figée = l'inscription a été créée; elle est en cours d'affectation dans un centre
- Affectée = l'inscription a été affectée dans un centre
- En cours = les épreuves sont en cours de passage
- Terminée = toutes les épreuves sont terminées
- Abandonnée = l'inscription a été abandonnée en cours de passage

Lisez les recommandations et vérifiez vos actions. Sélectionnez OK ou Annuler selon le cas.

Candidat : 119973 - POIRIER Marion (12/12/1999)
↳ Examen : PPL A | Créé

AVERTISSEMENT

Vous vous apprêtez à créer une inscription pour l'examen **PPL A** :

- 1) Assurez-vous que l'examen sélectionné est correct car celui-ci ne sera pas modifiable une fois l'inscription enregistrée. Si vous avez fait une erreur dans le choix de l'examen, interrompez l'inscription en cliquant sur le bouton "ANNULER".
- 2) L'inscription ne sera enregistrée que lorsque le paiement sera accepté. Assurez-vous d'avoir votre carte de paiement à disposition car votre temps de connexion est limité.
- 3) ATTENTION : Une fois enregistrée, votre inscription n'est ni modifiable, ni remboursable. Assurez-vous d'avoir sélectionné le bon examen et renseigné correctement les paramètres de votre inscription.
- 4) Cliquez sur le bouton "OK" pour continuer.

OK **Annuler**

• Affectée = l'inscription a été affectée dans un centre
• En cours = les épreuves sont en cours de passage
• Terminée = toutes les épreuves sont terminées
• Abandonnée = l'inscription a été abandonnée en cours de passage

1.6.2 EXAMEN – PPL / LAPL - SELECTION DES EPREUVES !

Si votre examen comporte 1 épreuve, elle sera sélectionnée par défaut.

Si votre examen comporte **2 épreuves**, **sélectionnez selon vos besoins puis VALIDER.**

Si la recommandation délivrée par votre organisme de formation (**57FormExa** ou **60formExa** selon le cas) vous permet de vous présenter à plusieurs épreuves vous pouvez aussi choisir de vous inscrire à une seule épreuve.

Candidats LAPL / PPL : sélectionnez les deux épreuves si vous voulez les présenter **le même jour**.

En cas d'oubli, vous devrez attendre d'avoir réussi la 1^{ère} épreuve avant de pouvoir vous inscrire à la 2^{ème}.

Pour présenter la seconde épreuve le même jour, il faut :

- **Réussir** la première épreuve et
- **Pouvoir disposer d'un ordinateur libre** et de contacter le gestionnaire à Orly pour vous inscrire.

A défaut, vous vous réinscrivez ultérieurement à l'épreuve manquante. Dans ce cas **ne créez pas un nouvel examen** ; positionnez-vous sur votre premier examen et sélectionnez l'épreuve non présentée.

RMK : un candidat en échec ne sera pas réinscrit pour une nouvelle présentation le même jour.

Sélectionner les épreuves et **VALIDER**

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

SÉLECTION DES ÉPREUVES DE L'INSCRIPTION

<input checked="" type="checkbox"/> Sélection	Code épreuve	Libellé épreuve
<input checked="" type="checkbox"/>	PPLA commune	PPLA T épreuve commune
<input checked="" type="checkbox"/>	PPLA spécifique	PPLA T épreuve spécifique

Formation refusée par votre organisme de formation
Épreuve déjà réussie

ANNULER **VALIDER**

Ce texte concerne uniquement les pilotes professionnels.

1.6.3 Centre d'examens - sélection

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

CRITÈRES

Site écran*

Date au plus tôt* 29/09/2019

Rythme Soutenu Calme

Nombre maximum de jours d'examen 1

Rechercher

PROPOSITION

Code épreuve	Libellé épreuve	Date	Heure début	Heure fin
Aucun élément dans la liste.				

ANNULER

Site écran* (liste déroulante). Votre choix se portera sur un centre : **Pilotes de loisirs (y compris pour les télépilotes)**.
Date au plus tôt* (date théorique non effective) votre inscription ne pourra plus être prise en compte dans les 4 jours qui précèdent la session.

Informations :

Plus le délai d'inscription est court et moins vous aurez de probabilité d'obtenir la date souhaitée.

Soyez vigilant à la date affichée par OCEANE avant de la valider. Une date différente, plus lointaine peut vous être automatiquement attribuée. **Vérifiez donc avant d'effectuer le paiement !!!**

Délai d'inscription : une inscription faite un jour "J" sera possible à partir de J + 4.

Exemple: vous faites la demande le 22 octobre ; OCEANE proposera le (22+4) le 26 octobre si le centre sélectionné est ouvert et si sa capacité n'est pas atteinte.

OCEANE AFFICHE

- une date qui tient compte de l'occupation de la salle et donc parfois différente de celle demandée.
- un créneau horaire qui tient compte :
 - a. des horaires d'ouverture définis par le superviseur du centre d'examens,
 - b. des inscriptions antérieures d'autres candidats et
 - c. de l'utilisation optimale de la salle.

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

CRITÈRES

Site écran* Aix-en-Provence - Pilotes de loisirs

Date au plus tôt* 29/09/2019

Rythme Soutenu Calme

Nombre maximum de jours d'examen 1

Rechercher

PROPOSITION

Code épreuve	Libellé épreuve	Date	Heure début	Heure fin
Aucun élément dans la liste.				

ANNULER

Sélectionnez un **Site écran*** dans la liste déroulante proposée.

1.6.4 Date d'inscription - choix et validation (option 1)

La « **Date au plus tôt*** » affichée initialement, se sera pas forcément celle affichée en fin de recherche, tout dépend des dates d'ouverture et du taux de d'occupation de la salle.

- Cliquer sur **Rechercher** (une date et un créneau horaire).

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

CRITÈRES

Site écran* Aix-en-Provence - Pilotes de loisirs

Date au plus tôt* 29/09/2019

Rythme Soutenu Calme

Nombre maximum de jours d'examen 1

Rechercher

PROPOSITION

Code épreuve	Libellé épreuve	Date	Heure début	Heure fin
PPLA spécifique	PPLA T épreuve spécifique	01/10/2019	09h30	11h25
PPLA commune	PPLA T épreuve commune	01/10/2019	13h30	14h45

ANNULER VALIDER

OCEANE propose le 01/10/2009 car le centre n'est pas ouvert le 29/09/2019 ou bien il n'y a plus de places disponibles. **VALIDER** pour poursuivre ou **ANNULER** si la date ne vous convient pas.

1.6.5 Date d'inscription - choix d'une autre date (option 2)

Choisissez une date en cliquant sur l'icône du calendrier.

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

CRITÈRES

Site écran* PARIS-ORLY - Pilotes de loisirs

Date au plus tôt* 01/09/2017 [calendar icon] [help icon]

Rythme Soutenu Calme

Nombre maximum de jours d'examen 1

Pour sélectionner une autre date parmi les journées ouvertes affichées en gris, cliquez sur la date, ici 3. (Pour modifier Mois* / Année* : clic sur Précédent | Suivant ou [liste déroulante + Afficher]

OCEANE - Mozilla Firefox

https://oceane-candidat-pp.dsac.aviation-civile.gouv.fr/oceaneprt/popUpafficherMoisSuivant.action

Site : Aix-en-Provence - Pilotes de loisirs

CRITÈRES

Année* 2019 Mois* Octobre

Afficher

CALENDRIER MENSUEL

<< Précédent | Suivant >>

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19

La date 3/10/2019 s'affiche. La proposition précédente 01 reste affichée n'oubliez pas de VALIDER pour confirmer la date du 3

NOUVELLE INSCRIPTION

1 Épreuves → 2 Affectation → 3 Règlement

CRITÈRES

Site écran* Aix-en-Provence - Pilotes de loisirs

Date au plus tôt* 03/10/2019 [calendar icon] [help icon]

Rythme Soutenu Calme

Nombre maximum de jours d'examen 1

Rechercher

PROPOSITION

Code épreuve	Libelle épreuve	Date	Heure début	Heure fin
PPLA spécifique	PPLA T épreuve spécifique	03/10/2019	09h30	11h25
PPLA commune	PPLA T épreuve commune	01/10/2019	13h30	14h45

ANNULER VALIDER

Ces informations ne vous concernent pas

L'horaire vous convient : Valider.

Vous voulez un horaire plus tard dans la journée.Sélectionnez Annuler et renouvelez votre inscription plus tard après que d'autres candidats se soient inscrits sur le créneau dont vous ne voulez pas.

Dès que le créneau horaire sera validé, vous serez dirigé vers le site de paiement en ligne.

1.6.6 Date d'inscription - report

Vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à la session, **c'est un cas de force majeure et vous pouvez le prouver par un justificatif approprié (médical ou employeur)**. Vous avez la possibilité de demander un report (et non un remboursement) dans un délai minimal (J-1) au gestionnaire à Orly via la boîte fonctionnelle en lui communiquant au moins **deux** nouvelles dates (par précaution). En objet du courriel écrivez : **NOM (en majuscule) - Prénom - demande de report d'inscription**

Le candidat signale son absence à J-1 au plus tard : le gestionnaire est présent pour recevoir l'information, il peut reporter l'inscription.

Le candidat ne signale pas son absence : aucun remboursement ne sera effectué.

Rappelez vous que toute absence signalée avant J-5 permet à un candidat en attente de bénéficier de votre place !

1.6.7 Inscription erronée

Une erreur, relative au type d'examen ou à la date de la session, peut être corrigée par le gestionnaire si l'information lui parvient suffisamment tôt. et si le montant de la redevance du nouvel examen demandé est inférieur ou égal au montant de la redevance de l'examen initialement sélectionné (vous ne serez pas remboursé de la différence).

Vérifiez par la suite que le report a été pris en compte et imprimez votre nouvelle Fiche récapitulative d'inscription / Convocation.

1.7 REDEVANCE D'EXAMEN - PAIEMENT

Faites au plus vite pour assurer le paiement afin que l'inscription ne soit pas interrompue.

NOUVELLE INSCRIPTION

Montant de l'inscription : 60,00 EUR

Vous disposez de 40 minutes pour terminer votre paiement. Au-delà, l'inscription sera supprimée.

Une fois votre paiement effectué, vous allez recevoir un mail de confirmation.

Si ce mail ne vous parvenait pas, veuillez contacter votre correspondant DGAC pour vérifier si votre inscription a néanmoins été bien prise en compte par OCEANE.

Toute inscription est associée à un paiement (CB uniquement).

Après vérification et validation de la date de la session affichée par OCEANE, effectuez le paiement.

Imprimez votre transaction bancaire (copie d'écran éventuellement) : action de précaution s'il advenait une erreur lors du paiement ou une « non » prise en compte de l'inscription.

Complétez le formulaire suivant (n° de Carte, date d'expiration et n° de contrôle au dos de la carte) :

Pour annuler la transaction et revenir à votre espace candidat cliquez sur « **Annulation – Retour site DGAC** ».

Pour poursuivre : validez vos informations. Après la transaction, avant de revenir à votre espace candidat : cliquez sur « **RETOUR A LA BOUTIQUE** » **c'est indispensable** pour disposer immédiatement de votre Fiche d'inscription/convocation, si vous oubliez il vous faudra attendre 4 heures pour y accéder.

- **vérifiez que votre inscription a été prise en compte, vérifiez tous les éléments (en particulier la date),**
- **imprimez la Fiche d'inscription / convocation.**

Boutique Sherlock's (Démo)

Identifiant commerçant : 01429330381111
Référence de la transaction : 22521
Montant de la transaction : 60,00 €

Logo de la boutique

Les symboles indiquent que votre transaction est sécurisée, vous pouvez remplir votre formulaire en toute confiance.

N° de carte : Expira fin : 01-Janvier / 2019

Veuillez saisir votre mot-programme esset, les trois derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire. [En savoir plus sur le mot-programme esset](#)

VALIDER

ANNULATION - RETOUR A LA BOUTIQUE

1.8 CONVOCATION / FICHE RECAPITULATIVE D'INSCRIPTION - GENERATION ET IMPRESSION



La Fiche inscription / convocation est disponible sous format PDF en cliquant sur le pictogramme . Elle précise, entre autres :

- votre état civil et vos coordonnées
- la date et les horaires de présentation aux épreuves,
- le lieu du centre d'examens (adresse, itinéraire ou plan).

Action candidat redevable : imprimez-la à partir de votre compte OCEANE dès le paiement effectué,

Action candidat exonéré : imprimez-la après confirmation de votre inscription (par courriel) par le gestionnaire.

Action candidat : vérifiez les éléments de la page 1 et prenez connaissance des informations utiles en page 2 du document.

Vous trouverez votre Fiche d'inscription sur Examen, sélectionnez **vos examens** ici **PPLA**

Candidat : 90126 - TRUBIAN Héléne (12/12/1999)

LISTE DES EXAMENS THÉORIQUES OU DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES			
Examen	Objectif	Etat	Date
PPLA	Obtention du diplôme (paiement au forfait)	En cours	20/10/2017

Vous trouverez votre **Fiche d'inscription/convocation**.

VOS EXAMENS

Candidat : 90126 - TRUBIAN Héléne (12/12/1999)

↳ Examen : PPLA | En cours

INSCRIPTIONS À L'EXAMEN				
Inscription	Etat	Session	Fiche inscription	Mode de passage
183232	Terminée	20/10/2017 - 20/10/2017		Ecran

1.9 RESULTATS SUR OCEANE - HISTORIQUE

Dans la colonne de navigation, cliquez sur **Historique** pour consulter ou imprimer votre résultat. vous pouvez enregistrer / imprimer ce fichier PDF.

Cet historique n'est pas un certificat d'aptitude théorique.

En cas de réussite, le certificat vous sera délivré et envoyé à l'adresse mentionnée sur la page Etat civil de votre compte OCEANE si votre dossier scanné envoyé à Orly depuis la boîte fonctionnelle est complet et conforme.

Oceane		Historique de M. KESK... Marc (04/02/1999) - candidat N° 41157		17/04/2008	
Examens - objectif obtention du diplôme					
FCL1.028 IFR - Edité (candidat libre) [diplôme n°250030 Niveau 5]					
		Epreuve	Ecoute	Vol Fictif	
			Bande	IFR	
		Ecole			
Session	Inscription	Mention			
01/04/2008 - 01/04/2008	64990	Terminée	R		R
Légende					
R	Réussite				
A	Absence				
NC	Non corrigée				
P	Panne				
E	Echec				
EQ	Equivalence				
Page 1 / 1					

❖ DOSSIER PAPIER - ADRESSAGE POUR FINALISATION 1^{ERE} INSCRIPTION / 1^{ERE} DEMANDE D'INSCRIPTION OCEANE

- Le dossier scanné doit être adressé au plus vite après l'inscription donc au plus tôt avant la date de présentation à l'examen et conditionne l'envoi du certificat en cas de réussite. Le délai d'envoi minimal par le gestionnaire est de 5 semaines si vous avez envoyé votre avant la session mais bien plus dans le cas contraire. La composition du dossier est expliquée dans la « Procédure d'inscription OCEANE » mise en ligne. Vous pouvez y accéder ,depuis votre compte OCEANE, en suivant le lien [Informations candidat](#) (lire page 9).

❖ REINSCRIPTION - DOSSIER PAPIER

The screenshot shows the 'VOS EXAMENS' interface. At the top, it says 'Candidat : 23017 - L. ... (20/02/2008)'. Below this is a section titled 'LISTE DES EXAMENS' with a table containing two rows of exam information. Below the table is a 'NOUVEL EXAMEN' section with a dropdown menu for 'Examen type*' set to 'FCL1.028 IFR' and a 'Créer' button. At the bottom is a 'Légende' section with definitions for 'Objectif' and 'Etat'.

Examen	Objectif	Etat	Date
CSST	Obtention du diplôme (paiement au forfait)	Edité	28/02/2006
FCL1.028 VFR	Obtention du diplôme (paiement au forfait)	Créé	23/05/2008

Légende

Objectif

- Obtention de l'examen : vous êtes inscrits à cet examen en vue de l'obtention du diplôme correspondant
- Validation d'épreuves : vous êtes inscrits en vue de valider une ou plusieurs de ces épreuves

Etat - indique l'état courant de votre examen :

- Créé = l'examen a été créé mais ne comporte encore aucune inscription
- En cours = l'examen comporte une ou plusieurs inscriptions
- Réussi = l'examen a été réussi
- Edité = le diplôme a été édité
- Abandonné = l'examen a été abandonné en cours de passage
- Echoué = l'examen a été échoué
- Fraude = l'examen a été échoué pour cause de fraude

Rappel : le système ne permet pas de créer plusieurs inscriptions à un même examen. Vous devrez attendre que la session à laquelle vous étiez préalablement inscrit soit passée.

REINSCRIPTION (AU MEME EXAMEN - ABSENCE OU ECHEC) – dossiers différents selon les cas

Suivez les informations à l'étape 6 du document en ligne : Procédure d'inscription sur OCEANE

Etablissement du dossier

PPL / LAPL : vérifiez la date de validité / la conformité de la partie Recommandation ATO / DTO du 57 ou du 60FormExa

Une recommandation valide permet à un candidat en échec de se représenter sans autre formalité de son organisme de formation.

ULM IULM Télépilote : 59 ou 61FormExa ou aucun... En principe : un avis de situation récent pour les exonérés.

Inscription sur OCEANE

PPL / LAPL (2 épreuves), vous devez vous positionner sur le nom de votre examen initial et vous réinscrire à/aux épreuves souhaitées.

ULM/I-ULM, Télépilote de drone (1 épreuve), vous devez créer un nouvel examen.

Créer un nouvel examen : dans la colonne latérale de navigation, cliquez sur le lien « Examens », la page « Vos examens » apparaît.

Dans la liste déroulante Examen type*, sélectionnez **Théoriques privés** puis l'examen de votre choix et « Créer ».

Votre nouvel examen apparaît (état « Créé ») dans la liste de vos examens.

Paiement sur OCEANE

PPL/LAPL : la redevance est un forfait et OCEANE comptabilise vos présentations aux sessions, vos tentatives par épreuve et le délai en référence à la réglementation. FCL 025 (dernière page).

ULM / I-ULM, Télépilote de drone : le paiement de la redevance est à renouveler.

❖ PLANS D'ACCES AUX CENTRES D'EXAMENS

Centres d'examens en région : consultez la page 2 de la Fiche récapitulative d'inscription / Convocation, format .pdf.

Centre d'examens Paris-Orly

Adresse : rue Jean Mermoz 91550 PARAY VIEILLE POSTE

Coordonnées GPS : 48° 44' 37.86 N / 2° 21' 57.49 E

Vue de l'entrée du site : parking au fond à gauche, emplacements pour les deux roues sous le petit abri à l'entrée côté droit.



❖ SESSION D'EXAMENS - DEROULEMENT / VIDEO / CONSIGNES DIVERSES

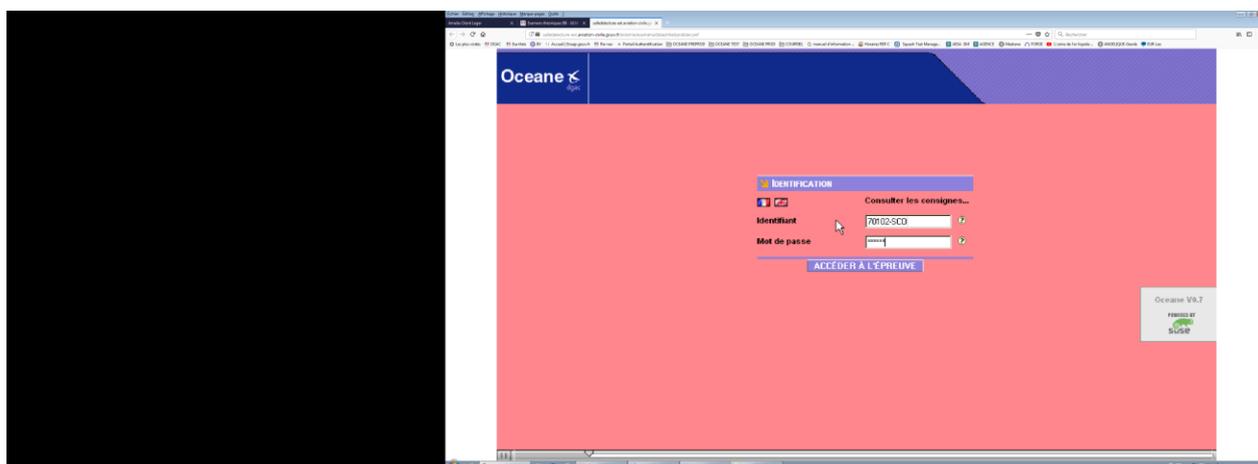
1. VIDEO !

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/examens-theoriques-bb-ulm-iulm-telepilote-national-laplplah-part-fcl#e1>

 Vidéo - Présentation du déroulement d'une épreuve sur un ordinateur

Présentation de l'interface de passage des examens sur ordinateur

15 février 2010 - TRANSPORTS



Ne tenez pas compte des consignes qui sont proposées sur cette vidéo, elles sont uniquement destinées aux pilotes professionnels.

Vos consignes sont en annexe sur ce guide. Exemple : **calculatrice** : elle n'est pas autorisée pour ce type d'épreuve. Cette fonctionnalité présentée sur la vidéo ne sera pas activée en salle d'examens.

Par contre la **visualisation de la vidéo** va vous familiariser avec le déroulement d'une épreuve sur écran.

2. SE PRESENTER DANS LES CENTRES D'EXAMENS

Votre présence sera nécessaire au minimum 30 minutes avant le début de l'épreuve et pour accéder à la salle vous devrez obligatoirement présenter au superviseur :

- une pièce d'identité **valide uniquement carte d'identité nationale ou passeport**.
- votre **Fiche récapitulative d'inscription / convocation** imprimée depuis votre compte OCEANE. Vous y trouverez, en page 2, le plan d'accès à votre centre d'examens.
- Masque en période covid 19.

3. CENTRE D'EXAMENS D'ORLY - PARTICULARITE

Vous disposez d'un parking.

A l'accueil, en échange d'une pièce d'identité, une clé de vestiaire vous sera remise. Vous y déposerez vos affaires personnelles (téléphones et autres objets connectés inclus).

Rapportez la clé et reprenez votre pièce d'identité que vous présenterez au superviseur au guichet « entrée ».

4. MATERIELS AUTORISES / INTERDITS

Autorisés

Stylo à bille, crayon à papier, gomme, règle graduée, rapporteur d'angle simple (sans formule), compas et règle de navigation (sans mémoire)

Interdits

ordinateurs à usage aéronautique, téléphone, calculatrice, matériels électroniques, connectés, avec mémoire, etc.

5. DOCUMENTS AUTORISES

- votre fiche récapitulative d'inscription / convocation (rangée en poche),
- votre fiche d'accès à votre épreuve,
- les feuilles de brouillon remises par le surveillant (numérotées et portant votre nom) et qui seront ramassées en fin d'épreuve avant la sortie de la salle.

6. ACCUEIL DES CANDIDATS DANS LES CENTRE D'EXAMENS

Un briefing vous sera exposé.

Votre fiche d'accès, pour une seule épreuve, vous sera remise. Vous y trouverez :

- votre état civil, votre numéro d'inscription et le type d'épreuve (à vérifier),
- un identifiant et un mot de passe (à saisir sur l'ordinateur afin d'accéder à votre épreuve).

7. PLACEMENT EN SALLE D'EXAMENS

Le surveillant vous indiquera l'écran d'ordinateur sur lequel vous composerez et mettra à votre disposition des feuilles de brouillon (que vous numéroterez et sur lesquelles vous noterez votre nom). Elle lui seront obligatoirement remises après l'épreuve. Vous vous installerez en silence afin de ne pas déranger les autres candidats et consulterez les documents affichés près de l'ordinateur avant de débiter votre épreuve.

8. COMPORTEMENT

Vous devrez :

- suivre les consignes annoncées par le superviseur,
- vous interdire toute communication avec un autre candidat ou avec l'extérieur,
- vous interdire toute participation ou couverture d'un acte frauduleux, recopie des questions, prise de photographies, etc.

Les épreuves devront pouvoir se dérouler dans un silence absolu.

9. FRAUDES - SANCTIONS ENCOURUES

Toute tentative de fraude sera sanctionnée : vos résultats ne vous seront pas communiqués, vous serez mis en échec à la fois à l'épreuve concernée et à l'examen.

Une procédure de constat de tentative de fraude sera systématiquement ouverte. Elle aboutira, entre autres, à une suspension de toute nouvelle inscription.

Il sera interdit aux candidats pour lesquels il est avéré qu'ils ont triché, de passer tout autre examen pendant une période d'au moins un an à dater de l'examen pendant lequel ils ont été pris à tricher.

Pour les candidats aux examens LAPL et PPL, il vous sera également interdit de repasser tout autre examen européen pendant un an au minimum et une notification sera faite auprès des Etats européens pour garantir l'application de ces dispositions dans toute l'Europe. Vous trouverez les informations réglementaires sur le sujet de la fraude **affichées près de votre ordinateur en salle**.

ULM / I-ULM : Arrêté du 4 mai 2000 relatif aux programmes et régime des examens du brevet et de la licence de pilote d'aéronef ultraléger motorisé - Art. 5 Sanctions.

PPL / LAPL : Règlement (UE) N°1178/2011 de la Commission du 3 Novembre 2011 modifié déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au règlement (CE)

N°216/2008 abrogé et remplacé par le règlement (UE) 2018/1139 du 4 juillet 2018 du Parlement européen et du Conseil, dit règlement « AIRCREW » - annexe VI PARTIE ARA.FCL.300 f.

10. CONNEXION A L'EPREUVE ET IMPREVUS

Vous saisissez l'identifiant et le mot de passe indiqués sur votre fiche d'accès.

A la connexion, le système génère automatiquement un sujet et le décompte du temps débutera.

Si les questions n'apparaissent pas, c'est que vous avez peut-être fait une erreur dans la saisie (identifiant / mot de passe) : recommencez.

Si le problème subsiste, levez la main et signalez l'anomalie au surveillant. Une nouvelle connexion sera ouverte.

Sachez que le temps passé pour vous reconnecter à vosre épreuve (questions antérieures et réponses sauvegardées), soit sur le même ordinateur soit sur un autre, vous sera automatiquement crédité, donc pas de stress !

11. SUJETS / QUESTIONS

Elles sont indépendantes les unes des autres, vous pouvez donc y répondre dans n'importe quel ordre.

Elles valent 1 point et il n'y a pas de point négatif en cas d'erreur du candidat.

Sur les quatre réponses proposées une seule est juste.

Pour sélectionner votre réponse, vous cliquerez sur la lettre correspondante et vérifierez la prise en compte de la réponse (le numéro de la question s'affichera sur un fond bleu). Pour modifier votre réponse, vous cliquerez sur une autre lettre.

Si vous pensez avoir des remarques à faire sur une question, relevez son numéro et, à la fin de votre épreuve, remplissez lisiblement le formulaire AVIS et REMARQUES DES CANDIDATS aux examens non professionnels. Remettez-le, au surveillant.

Toutes les remarques seront étudiées. Les remarques pertinentes seront prises en compte pour les prochaines sessions mais aucune réponse personnelle ne vous sera adressée.

12. ANNEXES - BANDEAU BLEU

Pour les questions qui requièrent l'utilisation d'une ou plusieurs annexes, vous cliquerez sur le numéro écrit en **rouge**, en haut à gauche. Le document s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre que vous pourrez **diminuer (-), agrandir (+)**, orienter, déplacer par un cliquer-glisser et fermer. Parfois, il arrive que le numéro du document annexe ne corresponde pas entièrement au numéro écrit dans le texte de la question, ne vous en préoccupez pas !

13. NAVIGATION DANS LE SUJET (REGARDEZ LA VIDEO)

Vous pouvez vous déplacer indéfiniment d'une question à l'autre, dans ce cas :

- 1) utiliser les flèches << pour revenir à la question précédente et les flèches >> pour passer à la question suivante ou
- 2) sélectionner le numéro de la question.
- 3) visualiser les avancées de votre travail : les questions auxquelles vous avez répondu sont **bleues**, celles auxquelles vous n'avez pas répondu sont **blanches**, celles que vous avez marquées afin d'y revenir sont **orange**.

14. FONCTIONNALITES SUR L'APPLICATION

Calculatrice : elle n'est pas autorisée pour ce type d'épreuve. Cette fonctionnalité présentée sur la vidéo n'est pas activée.

Marquage question : il vous rappelle que vous êtes incertain de votre choix et que vous devrez y revenir. Il n'a aucun impact sur la correction même si vous oubliez de démarquer la question. N'oubliez pas toutefois de sélectionner une réponse.

15. DUREE DE L'EPREUVE

Le temps restant pour composer est précisé en haut et à droite de l'écran.

Avant de quitter l'épreuve, vous vérifierez que vous avez répondu à toutes les questions (un numéro resté en blanc signifie que la question est restée sans réponse).

Une fois votre épreuve terminée :

1. vous cliquerez (**un seul clic**) sur **Terminer** l'épreuve,
2. vous confirmerez (**un seul clic**) **OK** (ou annulerez si vous vous êtes trompé),
3. vous cliquerez (**un seul clic**) sur **QUITTER** ; l'écran reviendra sur « Accueil ». Cette dernière action est indispensable à la communication de votre résultat par le superviseur.

Si le temps imparti pour l'épreuve est écoulé, le système ne vous permettra pas de la poursuivre et vous demandera de cliquer sur le bouton **TERMINER L'EPREUVE**.

16. SORTIR DE LA SALLE

1. Vous lèverez la main pour attirer l'attention du surveillant.

2. Vous lui remettrez toutes les feuilles de brouillons, d'éventuelles annexes imprimées et, le cas échéant, le formulaire « AVIS et REMARQUES des candidats aux examens non professionnels » lisiblement renseigné avec vos remarques, n'oubliez pas d'y inscrire écrire, entre autres, votre **numéro d'inscription**.
3. Vous quitterez la salle en silence.
4. Au guichet de sortie, vous présenterez votre fiche d'accès au superviseur afin que votre lettre de résultats vous soit remise.

17. CERTIFICATS D'APTITUDE THEORIQUE - RESULTATS - TAUX DE REUSSITE

Vous avez réussi votre examen/épreuve et avez adressé **votre dossier complet et conforme** : le certificat d'aptitude à l'examen théorique vous sera envoyé dans un délai de **5 semaines a priori (plus en périodes de congés ou si un cas exceptionnel survenait et bien plus si vous n'avez pas envoyé votre dossier avant la session)**, à l'adresse indiquée sur votre COMPTE OCEANE. Attention aux adresses erronées car, en cas de non réception à votre domicile et de non-retour à nos services, le certificat ne pourra pas être à nouveau édité et vous recevrez en remplacement une attestation de réussite.

Candidats : votre lettre de résultats indique votre note et la note minimale/barre selon le taux de réussite (indication dans le tableau ci-dessous).

Particularité candidats LAPL - PPL

L'envoi du certificat d'aptitude à l'examen théorique est assujéti à l'obligation, pour le candidat, d'avoir fourni, entres autres documents, une Recommandation de son ATO (signée par l'organisme de formation et datée d'avant la date de présentation à la session d'examens). **57 ou 60FormExa**

Particularités candidats ULM (candidats ab-initio)

- avec un taux de réussite compris entre 75 % (inclus) et moins de 90% (**30 à 35** réponses justes), le certificat d'aptitude à l'examen théorique de pilote d'Ultraléger Motorisé vous sera délivré.
- avec un taux de réussite minimal de 90% (au moins **36** réponses justes), le certificat d'aptitude à l'examen théorique de pilote d'Ultraléger Motorisé et le certificat d'aptitude à l'examen/évaluation théorique d'Instructeur d'ULM vous seront délivrés.

Particularité candidats Instructeur-ULM (si vous êtes déjà titulaire d'un brevet de pilote ULM)

Le certificat d'aptitude à l'examen/évaluation théorique d'Instructeur d'ULM vous sera délivré.

❖ EXAMENS AIRCREW PART FCL

1. STRUCTURE

AVION : PPL(A) - LAPL(A) HELICOPTÈRE : PPL(H) - LAPL(H)

Examen (complet)	Code matières	9 matières	Nb de QCM	Durée de l'épreuve
Epreuve commune composée des matières communes à tous les types d'aéronef	010 040 050 091	Réglementation Performance humaine Météorologie Communications	48	1 h 15
Epreuve spécifique composée des matières spécifiques à chaque type d'aéronef	080 070 030 060 020	Principes du vol Procédures opérationnelles Performance opérationnelle Navigation Connaissance générale de l'A/C	72	1 h 55
Nombre total de QCM			120	
Durée de l'examen				3 h 10

REGLEMENT (UE) N°1178/2011 DE LA COMMISSION DU 03/11/2011 → FCL .025 EXAMENS THEORIQUES POUR LA DELIVRANCE DE LICENCES

2. OBLIGATIONS DES CANDIDATS

La totalité de l'examen est réalisé sous la responsabilité d'un seul état membre.

Les candidats se présenteront avec une « Recommandation » ATO / DTO dont la validité est 12 mois. 57 ou 60formExa

3. STANDARDS DE REUSSITE

Gestion, par OCEANE, des présentations, tentatives et délais :

- le nombre de présentations aux sessions est limité à **6** et le nombre de tentatives par épreuve est limité à **4**.

Standards de réussite : réussir toutes les épreuves avec un taux de 75% pendant une période de **18** mois qui débute à la fin du mois calendaire au cours duquel le candidat s'est présenté à une épreuve pour la première fois (donc toujours après la **première** présentation ou tentative).

Echec total : le candidat devra à nouveau présenter la totalité des épreuves s'il a échoué à l'une d'entre elles après 4 tentatives, ou s'il a échoué à toutes les épreuves après un total de 6 présentations, ou s'il n'a pas pu réussir la totalité des épreuves dans un délai de 18 mois. Un échec complet au théorique dans les conditions fixées impliquera le suivi d'une formation complémentaire auprès d'un ATO avant de pouvoir présenter à nouveau l'examen théorique.

Durée de validité du théorique : 24 mois.

Redevance : acquitter une redevance forfaitaire qui inclut les 6 présentations aux sessions, les 4 tentatives par épreuve dans un délai de 18 mois.



DSAC / PN / EXA
50, rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15

www.ecologique-solidaire.gouv.fr